



Charleroi, le 19 mai 2005

Le Député fédéral MR Olivier CHASTEL, Vice-Président de la Chambre des Représentants, demande que les responsables des entreprises publiques soient entendus en Commission Infrastructure de la Chambre

Le Député fédéral MR Olivier CHASTEL, Vice-Président de la Chambre des Représentants, vient d'écrire au Président de la Commission Infrastructure de la Chambre afin que les responsables des entreprises publiques autonomes et plus particulièrement de La Poste et de la S.N.C.B. soient entendus par cette Commission.

Le Député fédéral MR Olivier CHASTEL estime qu'il est légitime que les membres de la Commission Infrastructure soient au moins tenus au courant de l'évolution de ces entreprises de manière régulière.

Le Député fédéral MR Olivier CHASTEL rappelle que l'Etat fédéral est l'actionnaire majoritaire de ces entreprises.

En ce qui concerne la S.N.C.B., le Député fédéral MR Olivier CHASTEL constate que depuis le début de cette législature, les membres de la Commission Infrastructure n'ont jamais rencontré les responsables de l'entreprise. En regard des évolutions que vit l'entreprise depuis quelques mois tant au niveau structurel que stratégique (contrat de gestion, plan stratégique,...) et des problèmes que génèrent ces bouleversements pour les employés et les usagers, le Député fédéral MR Olivier CHASTEL estime qu'il est particulièrement nécessaire que les parlementaires soient au moins informés non seulement des décisions les plus notables mais aussi des progrès de leur mise en œuvre.

En ce qui concerne La Poste, le Député fédéral MR Olivier CHASTEL constate que la situation est à peine meilleure puisque la dernière entrevue avec ses dirigeants remonte au mois de mai 2004. Le Député fédéral MR Olivier CHASTEL constate que, pour cette entreprise également, des réformes importantes sont mises en œuvre (implémentation des logiciels Géoroute et Poststation, fermeture de certains bureaux, ...) et qu'une évolution radicale va intervenir avec l'arrivée d'un partenaire industriel. Le Député fédéral MR Olivier CHASTEL estime qu'il est plus que temps de disposer d'un état des lieux susceptible de favoriser une critique constructive de la part de la Commission, notamment en termes de prestations de services publics.

Contact : Philippe SONNET
Attaché de presse
0477/51.49.79